

PERMANENCES

02 38 40 00 47

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
8h30-12h / 14h-17h

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

Mardi, mercredi et vendredi

ACCUEIL SANS RENDEZ-VOUS

Lundi : 14h-18h

Des rendez-vous sont possibles sur la commune de Sermaises.

FERMÉ AU PUBLIC LE JEUDI, TOUTE LA JOURNÉE.

CONTACT

RPEP

5 avenue du Maréchal Berthier,
45300 Pithiviers

Interphone : RPEP

02 38 40 00 47 / rpep@ccdp.fr

ccdp.fr

Retrouvez toutes les actualités du Relais Petite Enfance du Pithiverais en suivant les pages de la Communauté de Communes du Pithiverais



Pithiverais
Communauté de Communes
Un territoire qui rayonne

Relais Petite Enfance du Pithiverais



UN GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE
pour les parents et futurs parents de jeunes enfants et les professionnels :
assistants maternels, gardes à domicile, candidats à l'agrément.

RPEP (Relais Petite Enfance du Pithiverais)
5, avenue du Maréchal Berthier, 45300 Pithiviers
02 38 40 00 47 / rpep@ccdp.fr

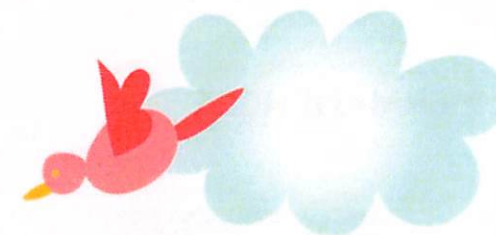


Pithiverais
Communauté de Communes
Un territoire qui rayonne

LE RELAIS PETITE ENFANCE DU PITHIVERAIS, C'EST QUOI ? POUR QUI ? POURQUOI ?

C'est un lieu d'écoute, d'information, d'accompagnement et d'animations itinérantes pour :

- les parents et les futurs parents en recherche d'un mode d'accueil ;
- les assistants maternels et les gardes à domicile ;
- les candidats à l'agrément.



Parents de jeunes enfants ou futurs parents

- Des informations sur les différents modes d'accueil existants sur le territoire ;
- Un accompagnement dans la recherche d'un mode d'accueil individuel et tout au long de votre parcours d'employeur ;
- Les préinscriptions au multi-accueil ;
- Un soutien à la parentalité ;
- Un espace de médiation parents / assistants maternels ;

- Des temps forts destinés à la famille ;
- Des temps de mise en relation entre professionnels de l'accueil individuel.



Assistants maternels, gardes d'enfants à domicile et candidats à l'agrément

- Des informations sur vos droits, vos obligations et vos démarches de salariés ;
- Un accompagnement de votre professionnalisation et de l'amélioration continue de vos pratiques ;
- Des animations favorisant l'éveil, la socialisation, le plaisir des découvertes dans un environnement sécurisant et adapté et de partage, pour et avec les enfants ;
- Des temps d'échanges et des temps forts liés à votre profession ;
- La promotion du métier d'assistant maternel ;
- Un accompagnement dans vos démarches à accomplir sur le site monenfant.fr ;
- Des informations auprès des candidats potentiels.

